

PLAN SOPHIA – Nouveau domaine – Culture, Arts et Transitions

Équipe : Julie Chemin, Cédric Chevalier, Didier de Neck, Thibaut Georgin, Hughes Maréchal, Sophie Verhoustraeten

1. CONTEXTE ET ENJEU POUR LE SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

Riche d'une histoire millénaire, le secteur des arts et de la culture constitue une part essentielle du tissu économique, social et démocratique de notre pays : des dizaines de milliers d'emplois¹, d'importants budgets publics, des milliers d'événements chaque année qui rassemblent des milliers de personnes, et un rayonnement international pour la Belgique. Qu'on y englobe ou pas l'enseignement, la recherche, la formation, le patrimoine, le folklore et le tourisme, au-delà des domaines plus formels de la Culture et des Arts, les ramifications du secteur créatif par excellence irriguent l'ensemble de notre société.

Comme les autres pans de la société, le secteur des arts et de la culture n'a pas échappé, ces dernières décennies, aux dérives de l'économie mondialisée, incompatible avec les limites humaines, sociales et environnementales :

- précarité de l'emploi et des revenus ;
- faiblesse des moyens budgétaires ;
- course à la croissance et à la rentabilité ;
- culte de la personnalité ;
- survalorisation de l'économie du pur divertissement ;
- perte de visibilité de la diversité des cultures ;
- institutionnalisation excessive des structures (augmentation des budgets de fonctionnement des institutions au détriment des créations d'artistes) ;
- reconnaissance insuffisante de la fonction essentielle des arts et de la culture dans la société ;
- considération insuffisante de la singularité d'organisation des métiers des travailleurs des arts et de la culture² ;
- régulation insuffisante du développement du numérique.

La pandémie de covid-19 a ainsi particulièrement frappé un secteur déjà vulnérable. Le confinement de ce printemps 2020 et les mesures liées au déconfinement montrent à quel point ce fonctionnement est fragile, peu résilient et inapproprié aux défis à relever dans les décennies à venir.

L'Art est universel, nous relie au monde et aux autres, enrichit nos existences, nous fait vibrer ensemble. Rien n'est plus résilient qu'un artiste. Des pièces de théâtre se jouaient dans les ruines de Sarajevo assiégée. Depuis toujours, les travailleurs des arts et de la culture accompagnent les mariages,

¹ Les industries culturelles et créatives (ICC) représentent, 22.000 employeurs, 250.000 emplois et 5% du PIB de la Belgique selon une étude réalisée par Elisabetta Lazzaro (ULB) et Jean-Gilles Lowies (ULg) en 2014, cité dans <https://www.lecho.be/culture/general/economie-que-pese-vraiment-la-culture/10252410.html>, le secteur de la culture est le troisième secteur en termes d'emplois en Europe.

² Remplacer le terme « artistes » par la dénomination « travailleurs des arts et de la culture » permet de dépasser l'appréciation subjective qui parasite le débat autour des activités culturelles. Ce terme souligne le fait qu'il s'agit de professions nécessitant des savoir-faire et de nombreuses heures de travail, tant pour acquérir ces outils lors de leur formation que pour les mettre en pratique tout au long de leur vie professionnelle. Ce terme rassemble les travailleurs de tous les secteurs artistiques et culturels, quelle que soit la forme de leur journée de travail. Ces travailleurs ne prétendent pas avoir besoin d'une considération extraordinaire mais d'une reconnaissance des singularités de leurs rythmes de travail et d'organisation.

les enterrements, les naissances, les cérémonies de toute la planète. Depuis toujours, ils dépendent du bon plaisir, de l'esprit éclairé des princes, des communautés, des États, des démocraties. Quand la peste survient on les oublie. Alors ils continuent dans la précarité à dessiner, écrire, sculpter, danser, interpréter, peindre, composer, faire sonner l'espace, produire de la lumière et chanter la vie.

Vu l'ampleur des changements systémiques nécessaires, il est essentiel que chaque secteur de la société y prenne part en apportant son regard et ses expertises. Depuis toujours, les œuvres artistiques et culturelles interrogent la société avec impertinence et insistance, elles véhiculent des valeurs et créent du lien social. Parce qu'ils insufflent l'air nécessaire, le vent de folie et de liberté aux poumons de la société, les travailleurs des arts et de la culture sont des acteurs naturels de transition et de transformation vers une société plus collaborative, ouverte, libre, tolérante, résiliente, inclusive, solidaire, respectueuse des limites planétaires. En un mot : durable. Nous pouvons nous inspirer de la fluidité des résiliences culturelles pour irriguer les autres pans de la société et bondir vers demain !

C'est pourquoi, dans l'esprit du Plan Sophia, un nouveau domaine « Culture, Arts et Transitions » doté de propositions de mesures est ici décliné. Ces mesures sont à lire comme point de départ de réflexion et de mise en actions concrètes, à décliner avec autant de variantes qu'il n'y a de sensibilité en ce pays !

2. PROPOSITIONS DE MESURES

Relier la problématique du statut d'artiste à celle du revenu universel

Les travailleurs du secteur artistique et culturel ont droit à une sécurité des conditions d'existence adaptée à leurs métiers, afin d'échapper à la précarité comme n'importe quel citoyen.

Il s'agirait :

- d'expérimenter au sein du secteur culturel un salaire universel pour tous ses membres actifs, sans distinction de hiérarchie ou de fonction (par exemple : la transmission d'outils artistiques serait valorisée au même titre que la prestation scénique) ;
- de faire de l'intermittence des travailleurs des arts et leur rapport temps/travail/revenu un prototype pouvant être étendu à l'ensemble de la société à travers la création d'un revenu universel. Les diverses expériences européennes pourraient servir de base pour construire un statut novateur et stimulant.

Renforcer l'initiation à la création, aux techniques et aux langages artistiques dans l'éducation et la formation

Pour relever les défis climatiques, économiques, politiques et sociaux de ce XXI^e siècle, il importe que chaque citoyen puisse prendre part activement aux défis sociétaux, puisse y contribuer avec ses qualités (la créativité et l'imagination, la confiance, la capacité à collaborer et à se relier aux autres, l'humilité...), ses ressources et compétences (humaines et professionnelles), y trouve un sens et se sente faire partie de la communauté humaine d'aujourd'hui.

- Renforcer et dynamiser toutes les démarches d'initiation, de pratique et de découverte des arts dans les lieux d'éducation (écoles, hautes écoles, universités, lieux d'éducation permanente...) et ce, par la rencontre concrète et régulière avec des travailleurs des arts, dans un dialogue interdisciplinaire, dans le respect et l'autonomie des points de vue, par la recherche et l'expérimentation.
- Transmettre les techniques et outils artistiques et permettre l'émergence de la culture singulière de chacun.
- Intégrer les cultures du monde dans les enseignements de base.

- Renforcer la recherche en matière d'éducation artistique et culturelle en lien avec les sciences sociales.
- Renforcer les moyens accordés aux travailleurs des arts et de la culture pour répondre aux défis et enjeux exprimés dans le Pacte pour un enseignement d'excellence et plus particulièrement dans le PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique)
 - confier principalement la transmission culturelle et artistique aux travailleurs des arts ;
 - favoriser et valoriser l'influence réciproque entre les travailleurs pédagogiques et les travailleurs des arts ;
 - créer un dispositif de financement des résidences d'artistes en milieu scolaire
- Instaurer au cours de l'enseignement secondaire une forme d'Erasmus pour une période *d'échange culturel* (d'une à plusieurs semaines) sous la forme d'une expérience privilégiée et citoyenne avec un acteur culturel du pays ou d'un autre pays d'Europe pour :
 - observer d'autres réalités du terrain ;
 - acquérir des savoir-faire techniques ;
 - stimuler la curiosité et la confrontation avec la diversité ;
 - ...
- Réinstaurer un « service citoyen obligatoire » qui mettrait pendant 9 mois les jeunes en contact avec un secteur de la société et ses réalités de terrain (culture, environnement, justice, soins, ...)

Renforcer et dynamiser la création d'événements culturels en circuits-courts et écoresponsables

Les événements artistiques et culturels drainent et inspirent des milliers de personnes chaque année. Il faut renforcer leur rôle d'exemplarité en matière de durabilité.

- Expérimenter et soutenir une réglementation pour que l'ensemble des événements artistiques et culturels en Belgique respectent les critères de la durabilité (zéro déchet, recyclage, mobilité douce ou en commun, efficacité énergétique, alimentation locale et de saison, publications, merchandising, etc.) ;
- Soutenir l'éco-construction et la transition énergétique des infrastructures culturelles et patrimoniales ;

Valoriser et cultiver la biodiversité locale

- Rapprocher les lieux où les arts et la culture se déploient des différents milieux de vie pour qu'ils s'en inspirent, s'en imprègnent et y proposent des interactions ;
- Prendre particulièrement soin des publics précarisés et des cultures moins visibles
- Créer des « locales culturelles » s'adressant à un public de proximité, encadrées par une équipe pluridisciplinaire issue de différents secteurs (par exemple : culture, éducation, soins, environnement).
- Relier chaque grande institution à des petites structures pour mutualiser les moyens ;
- Encourager la gouvernance participative des lieux culturels ;
- Encourager des résidences d'artistes en lien avec les territoires et les enjeux de la transition écologique.
- Accorder une place aux messages et aux valeurs non-marchandes dans l'espace public et dans les médias :
 - Réinvestir les espaces publicitaires (jusqu'ici laissés aux entreprises marchandes et aux logiques de consommation)
 - Renforcer substantiellement les médias d'information afin de les sortir des logiques marchandes et la dépendance des annonceurs.

Valoriser le voisinage des identités multiples francophones, flamandes et germanophones, enrichies des cultures de la diversité, comme un laboratoire unique au cœur de l'Europe

- À l'échelle européenne, (re)créer un projet de reconnaissance de la culture comme droit fondamental de l'être humain, inscrit dans la Déclaration des droits culturels (Fribourg 2012)
- Créer un organe de type « Erasmus culturel » facilitant les échanges, la circulation de projets et de travailleurs des arts et de la culture et stimulant les pratiques de rencontres entre les différentes communautés linguistiques et culturelles de la Belgique ;
- Créer un média national commun et trilingue à l'instar d'Arte France- Allemagne ;

Renforcer l'encadrement et la réflexion autour des outils numériques

- Développer une politique ambitieuse et cohérente qui tient compte des inégalités causées (fracture numérique), des impacts sur l'environnement et sur le respect de la vie privée des outils numériques, qui rémunère les créateurs (auteurs, interprètes), qui crée du lien (diffusion et médiation) autour des propositions culturelles et artistiques.
- Créer un organe pluridisciplinaire de contrôle des outils numériques pour remettre le numérique à une place d'outil maîtrisé par l'homme, convivial et à son service en :
 - fertilisant, dans l'espace culturel, un autre imaginaire autour du numérique que celui du robot asservissant l'humain
 - créant un organe pluridisciplinaire de régulation de sensibilisation aux outils numérique

Contributeurs : Claire Gatineau, Marc De Koker, Jacques Liesenborgh, Sarah Colasse, Marie Godart, Charlotte Jacquet, Delphine Jenart, Kurt Pothen, Viola Streicher

Signataires : Céline Baijot, Mohamed Bari, Fred Becker, Natacha Belova, René Bizac, Claire-Hélène Blanquet, Antoinette Brouyaux, Lucie Burton, Samuel Coomans, Marie Coppens, Éric Corijn, Dominique Corridor, Patrick Chaboud, Jan Daems, Galia Debacker, Bernard Focroulle, Carla Fontès, Jean-Michel Frère, Emmanuelle Greindl, Yves Hanosset, Manuel Hermia, Cécile Hupin, Patricia Ide, Philippe Kauffmann, Florence Klein, Dominique Lamy, Jean-Fred Lambert, Thierry Lefèvre, Michel Liégeois, Isabelle Limbort, Marie-Ghislaine Losseau, Virginie Mamet, Brigitte Petit, Jean-Luc Piraux, Elias Preszow, Jean-Luc Slock, Barbara Sylvain, Rogier Van Eck, Carlos Vaquera, Laurence Vielle